

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

**L'enseignement
agricole général,
technologique
et professionnel**

**LAVENTURE
DUVIVANT.FR**
RÉVÈLE TON TALENT



Tu aimes la nature, les animaux, la vie au grand air...

Rejoins l'aventure du vivant en découvrant des métiers et des formations dans plus de 800 établissements partout en France.



Plus de 40 formations pour révéler ton talent et accéder à plus de 200 métiers

→ Un grand choix d'orientation dès la 4^e.

→ Après la 3^e le choix entre la voie professionnelle, la voie technologique ou générale, avec la possibilité de changer de voie.



Un cadre d'étude ouvert : des établissements

« campus » souvent en dehors des villes, au cœur de la nature, au contact des animaux.



Les lycées agricoles, c'est :

Des établissements à **taille humaine** avec une moyenne de 250 élèves.

Des **effectifs par classe** qui permettent les travaux de groupe et l'individualisation.

De la **pratique** en plus de la théorie. Une des grandes spécificités de l'enseignement agricole : les lycées disposent d'une exploitation agricole et parfois d'un atelier de transformation.

Un entraînement pour réaliser des **gestes professionnels** dans les conditions du réel, avec des travaux pratiques, stages, mise en œuvre de projets, tout au long de la formation.

Des possibilités de **poursuites d'études** dans l'enseignement supérieure agricole.

Des spécificités comme **l'ouverture sur le monde professionnel**, la reconnaissance accordée aux **activités sportives et socioculturelles**, la pédagogie ouverte sur le monde avec des **échanges européens et internationaux**.

Des **sections européennes** en anglais, allemand ou espagnol dans près de 100 lycées.



46%

de filles parmi les élèves, étudiants et apprentis

Des **sections sportives** dans de nombreux établissements.

De **l'internat** avec 60% des élèves qui sont internes.

Un grand choix d'**activités périscolaires** et une **vie associative** très forte.

87,2%

de réussite aux examens tous diplômes confondus du CAPa au BTSA (juin 2019)

40% des formations en lien avec la nature 30% en lien avec les services à la personne 30% sont des formations générales et technologiques

CAP agricole

- * Agricultures des régions chaudes
- * Jardinier paysagiste
- * Lad-cavalier d'entraînement
- * Maréchal ferrant
- * Métiers de l'agriculture
- * Opérateur en industries agroalimentaires, option Conduite de machines ou Transformation de produits alimentaires
- * Palefrenier soigneur
- * Services aux personnes et vente en espace rural
- * Travaux forestiers

Bac général

- * Enseignement de spécialité biologie-écologie

Bac technologique

- * Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant

Bac professionnel

- * Agroéquipement
- * Aménagements paysagers
- * Bio-industries de transformation
- * Conduite et gestion de l'entreprise agricole ou d'une entreprise du secteur canin et félin ou de l'entreprise hippique ou de l'entreprise vitivinicole
- * Conduite de productions horticoles
- * Forêt
- * Gestion des milieux naturels et de la faune
- * Laboratoire contrôle qualité
- * Productions aquacoles
- * Services aux personnes et aux territoires
- * Technicien conseil vente en alimentation ou en animalerie ou en univers jardinerie
- * Technicien en expérimentation animale



Chaque diplôme professionnel (CAPa, bac pro ou BTSA) peut être préparé sous statut scolaire, en apprentissage ou par la formation professionnelle continue.

BTSA

Équipement pour l'agriculture

- * Génie des équipements agricoles

Production

- * Agronomie
- * Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- * Aquaculture
- * Développement de l'agriculture des régions chaudes
- * Productions animales
- * Production horticole
- * Production végétale
- * Viticulture-œnologie

Transformation

- * Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques
- * Sciences et technologies des aliments qui se décline en 4 spécialités : aliments et processus technologiques, produits céréaliers, produits laitiers, viandes et produits de la pêche.

Service

- * Développement, animation des territoires ruraux

Commerce

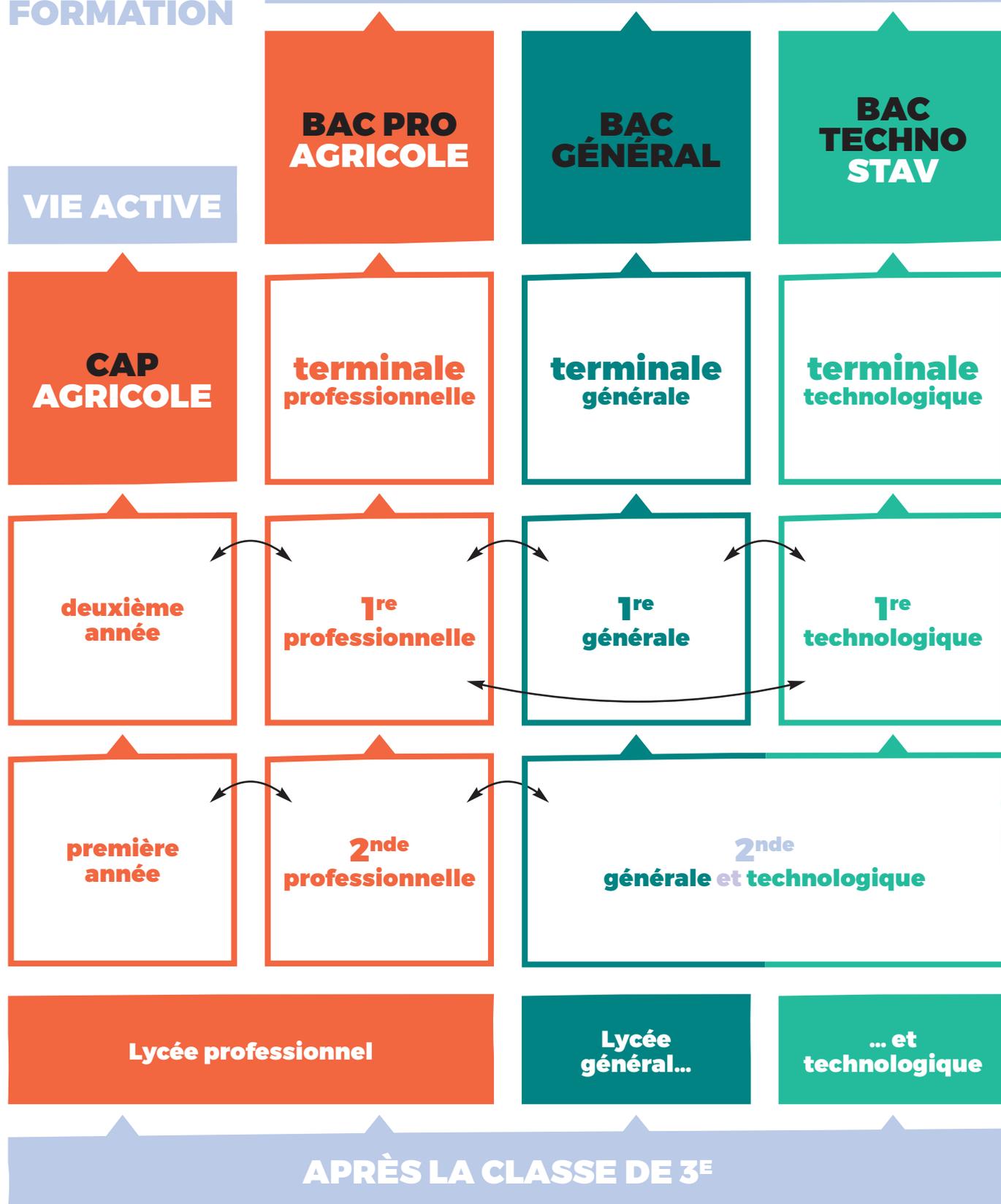
- * Technico-commercial qui se décline suivant les établissements en champs professionnels : agrofournitures, vins et spiritueux, produits alimentaires et boissons, produits de la filière forêt/bois, jardin et végétaux d'ornement, animaux d'élevage et de compagnie.

Aménagement

- * Aménagements paysagers
- * Gestion forestière
- * Gestion et maîtrise de l'eau
- * Gestion et protection de la nature

TROIS VOIES DE FORMATION

POURSUITE D'ÉTUDES



↔ Passerelle possible entre les différentes voies.



Les baccalauréats dans l'enseignement agricole



3 bacs possibles :

le **baccalauréat général** enseignement de spécialité biologie-écologie ;

le **baccalauréat technologique** sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) ;

le **baccalauréat professionnel** avec différentes spécialités.

Baccalauréat général spécialité biologie-écologie

L'enseignement de spécialité biologie-écologie intéressera tous ceux qui sont concernés par l'environnement et sa préservation, les animaux, les végétaux ou à la santé...

Objectifs de cette spécialité

Construire une culture scientifique solide, former à l'esprit critique et à l'éducation citoyenne et préparer aux études supérieures. Les problématiques écologiques et biologiques sont au centre de cet enseignement.

Études post bac et débouchés

Ce bac général prépare aux études supérieures scientifiques et en particulier agronomiques et vétérinaires. Avec cette spécialité, il est possible de se diriger vers une classe préparatoire scientifique, mais aussi vers un BTS, un DUT, un BTS, une licence... Ces études mènent à des métiers de domaines très différents comme l'agronomie, l'écologie, la santé humaine et animale, le sport...



Cet enseignement de spécialité biologie-écologie, proposée seulement dans les lycées agricoles, permet d'aborder :

→ les enjeux environnementaux contemporains :

grands enjeux liés aux ressources et à leur utilisation, à la diversité du vivant, aux écosystèmes et au climat ;

→ les enjeux de santé contemporains :

facteurs ayant un impact sur la santé (alimentation, environnement, activité physique, comportement à risque, patrimoine génétique).

Baccalauréat technologique sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Ce bac est bien adapté à ceux qui aiment apprendre à partir d'un contexte concret. Avec des enseignements généraux communs et des enseignements de spécialité, qui permettent d'aborder les relations entre les territoires et les sociétés, les nouveaux modes de production et de consommation des aliments en prenant en compte le bien-être animal, des visites d'exploitations et des stages, ce bac offre les bases nécessaires pour un projet permettant une poursuite d'études vers un BTS en particulier.

Le bac STAV reste assez général contrairement aux bacs professionnels plus spécialisés.

Différentes spécialités de baccalauréat professionnel : une formation pratique et solide pour une insertion professionnelle réussie.

Ce bac professionnel qui peut se préparer par voie scolaire ou par apprentissage s'obtient en 3 ans. La formation s'organise en enseignements généraux (communs à toutes les spécialités du bac), en enseignements professionnels propres à chaque spécialité et des périodes de stage en milieu professionnel pendant 16 semaines en France ou à l'étranger. Il permet une insertion professionnelle rapide ou, une poursuite d'études en BTS ou vers une préparation spécifique pour une école supérieure d'agronomie, de paysage ou vétérinaire.

Objectifs des spécialités

Acquérir des connaissances fondamentales en matières générales et en sciences techniques animales, végétales... Développer des capacités d'analyse adaptables aux différentes situations professionnelles. Développer l'esprit d'initiative et de responsabilité, d'autonomie et d'engagement. Maîtriser les gestes professionnels afférents aux différentes spécialités.

Études post bac et débouchés

Le bac professionnel vise à former des ouvriers, des employés hautement qualifiés et des responsables d'exploitation. Il permet une insertion professionnelle rapide. Des poursuites d'études sont possibles en BTS ou vers une préparation spécifique pour une école supérieure d'agronomie, de paysage ou vétérinaire.



Le bac pro agricole

- * Agroéquipement
- * Aménagements paysagers
 - * Bio-industries de transformation
- * Conduite et gestion de l'entreprise agricole ou d'une entreprise du secteur canin et félin ou de l'entreprise hippique ou de l'entreprise vitivinicole
- * Conduite de productions horticoles
 - * Forêt
- * Gestion des milieux naturels et de la faune
- * Laboratoire contrôle qualité
 - * Productions aquacoles
- * Services aux personnes et aux territoires
- * Technicien conseil vente en alimentation ou en animalerie ou en univers jardinerie
 - * Technicien en expérimentation animale

82,3%

de taux d'insertion professionnelle 3 ans après le bac pro



Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa)

Le CAP agricole (CAPa) prépare à un métier dans différentes spécialités de l'agriculture, de l'horticulture ou des services à la personne. Accessible dès la sortie du collège, **il se prépare en 2 ans** soit en établissement d'enseignement agricole, soit en CFA (centre de formation d'apprentis).

Différentes spécialités

* Agricultures des régions chaudes

* Jardinier paysagiste

* Lad-cavalier d'entraînement

* Maréchal ferrant

* Métiers de l'agriculture

* Opérateur en industries agroalimentaires,
option Conduite de machines ou Transformation de produits alimentaires

* Palefrenier soigneur

* Services aux personnes et vente en espace rural

* Travaux forestiers



**Permet une insertion dans la vie active
comme ouvrier ou employé qualifié.**

**Des poursuites d'études sont possibles
en particulier en bac professionnel.**



Des **enseignements généraux** comme le français, l'histoire-géographie, les mathématiques-physique-chimie, les langues vivantes, l'EPS...qui représentent un peu moins de la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire et sont en lien étroit avec les enseignements professionnels.

Des **enseignements professionnels** représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques, de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie.



Un volume horaire est dédié à la consolidation des acquis, à **l'accompagnement personnalisé** et à l'accompagnement au choix d'orientation (sous la forme de soutien, d'aide individualisée, de tutorat ou encore d'aide à la poursuite d'études).

Des **périodes de formation en milieu professionnel** de 12 à 14 semaines de stages selon les spécialités, réparties sur les 2 ans.

75,8%

de taux d'insertion professionnelle
3 ans après le diplôme

95,9%

de taux de réussite aux examens en 2019



Être apprenti dans l'enseignement agricole

Préparer un diplôme de l'enseignement professionnel du second degré ou de l'enseignement supérieur en apprentissage, c'est possible dans l'enseignement agricole ! Ce système de formation où pratique et théorie alternent, permet de mieux appréhender la réalité du terrain et d'être prêt à rejoindre le marché du travail.



L'apprentissage

L'apprentissage est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans.

L'apprenti est rémunéré tout au long de la formation.

L'apprentissage permet de répondre aux besoins des jeunes qui souhaitent se former et acquérir une qualification mais également à ceux des entreprises qui recherchent des jeunes motivés et expérimentés.

Faire le choix de l'apprentissage dans l'enseignement agricole, c'est acquérir une expérience professionnelle concrète, en apprenant directement au contact de professionnels avec l'accompagnement d'un maître d'apprentissage expérimenté, en conditions réelles mais également enrichir son expérience d'une solide base pratique et théorique.

L'apprentissage dans l'enseignement agricole : un tremplin vers l'emploi

La formation

→ Les formations de l'enseignement agricole par apprentissage préparent aujourd'hui à l'ensemble des métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature, du paysage et des territoires, en offrant tout l'éventail des formations, du CAP agricole au diplôme d'ingénieur, sur l'ensemble du territoire.

La durée des études

→ La durée du contrat d'apprentissage (de 1 à 3 ans) dépend du titre ou du diplôme préparé et peut être adaptée en fonction du niveau initial du jeune.

87,4%

de taux net d'emploi
pour les diplômés
des formations
par apprentissage du CAPa
au diplôme d'ingénieur



Devenir ingénieur par la voie de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur agronomique public

- **Vous avez moins de 30 ans** et un projet professionnel clairement identifié.
- **Vous êtes titulaire d'un BTSA**, d'un BTS, d'un DUT, d'une licence professionnelle ou vous préparez un de ces diplômes.
- **Vous souhaitez reprendre vos études ou les poursuivre pour devenir ingénieur** tout en étant salarié, dans des domaines variés comme l'agronomie, l'agroalimentaire, l'horticulture, le paysage, l'environnement ou la gestion de l'entreprise agricole.
- **Vous pouvez bénéficier d'une formation alternant** périodes en entreprise et périodes en école avec un double tutorat : maître d'apprentissage en entreprise et enseignant chercheur en école d'ingénieur.



Les candidats souhaitant suivre la formation d'ingénieur par la voie de l'apprentissage passent un concours commun national.



Un large choix d'école formant des ingénieurs par la voie de l'apprentissage :



Le concours

Ce concours est commun à l'ensemble des écoles d'ingénieurs de l'enseignement supérieur agronomique public proposant une formation par la voie de l'apprentissage.

→ Janvier

Inscription au concours :
3 vœux maximum,
correspondant à 3 cursus ingénieur par apprentissage.

→ Mars

Épreuves d'aptitude :
- examen des dossiers ;
- épreuves écrites : anglais + analyse et synthèse de documents techniques et scientifiques.

→ Avril

Si admissible, entretien d'admission avec un jury dans chaque école où le candidat a postulé.

→ Mai

Résultats communiqués début mai pour permettre aux candidats, accompagnés par les écoles, de trouver un contrat d'apprentissage.

